

# FICHE DE POSTE

## AGENT DE SÛRETÉ DE L'INSTALLATION PORTUAIRE

**Type de contrat** CDI

**Classification** AGENT DE MAÎTRISE

### MISSIONS AFFERENTES AU POSTE

Assiste le responsable sûreté portuaire pour mettre en œuvre des mesures et assurer la sûreté portuaire, la lutte contre les actes illicites et terroristes, en conformité avec la réglementation sur les sites du Port.  
Fait appliquer le code ISPS ainsi que les lois et règlements européens et nationaux concernant la sûreté,  
Contrôle et surveillance des bonnes pratiques des mesures décrites dans les plans de sûreté des IP 702, 715, 716, 707.

### ACTIVITES PRINCIPALES

- Participer à l'audit interne annuel de sûreté de l'installation portuaire.
- Elaborer et mettre à jour le plan de sûreté de l'installation portuaire.
- Mettre en œuvre le plan de sûreté de l'installation portuaire et procéder à des exercices à cet effet.
- Procéder à des inspections de sûreté régulières de l'installation portuaire pour s'assurer que les mesures de sûreté restent appropriées.
- Recommander et incorporer les modifications nécessaires au plan de sûreté de l'installation portuaire pour en rectifier les lacunes et mettre à jour le plan pour tenir compte des changements pertinents affectant l'installation portuaire.
- Accroître la prise de conscience de la sûreté et la vigilance du personnel de l'installation portuaire.
- Veiller à ce que le personnel responsable de la sûreté de l'installation portuaire ait reçu une formation adéquate.
- Faire rapport aux autorités compétentes et tenir un registre des événements qui menacent la sûreté de l'installation portuaire.
- Coordonner la mise en œuvre du plan de sûreté de l'installation portuaire avec le ou les agent(s) de sûreté compétent(s) de la compagnie et du navire.
- Assurer la coordination avec les services de sûreté, s'il y a lieu.
- S'assurer que les normes applicables au personnel chargé de la sûreté de l'installation portuaire sont respectées
- S'assurer que le matériel de sûreté est correctement utilisé, mis à l'essai, étalonné et entretenu.
- Aider l'agent de sûreté du navire à confirmer, sur demande, l'identité des personnes cherchant à monter à bord du navire.
- Participer aux tâches relatives au traitement des demandes d'autorisation d'accès.
- Coordonner sous l'autorité du responsable sûreté les activités de la croisière.

**Veille au respect des règles de Santé, Sûreté, Qualité, Sécurité, Environnement et Energie**

**Contribue au programme d'amélioration continue de la qualité du GPMG en proposant des actions d'amélioration**

### COMPETENCES REQUISES

**Savoir** Niveau Bac et/ou expérience significative en contrôle-supervision de sûreté/sécurité des personnes et des biens

Bonnes connaissances techniques en sûreté,

Maîtrise des outils bureautiques courants (Word, Excel ...)

#### **Savoir-faire**

Appliquer et faire respecter la réglementation, les procédures et mesures de sûreté et de sécurité,

Analyser les enjeux des évolutions légales et réglementaires en matière de sûreté et sécurité

Assurer le suivi pour diminuer les non-conformités par rapport aux consignes ou les pannes de matériel de sûreté.

Organiser et contrôler les activités de sûreté et de sécurité, traiter les incidents et rendre compte

Diagnostiquer les causes de tout dysfonctionnement et proposer des améliorations pour y remédier

Concevoir et présenter un projet, Rédiger des instructions et des comptes rendus.

Aptitudes prise de décision, le travail en équipe, soucis du reporting.

Expérience en gestion de conflits.

#### **Savoir-être**

Rigueur, méthode, organisation dans le travail, autonomie, adaptation, confidentialité, disponibilité,

Aisance relationnelle, sens du travail en équipe, esprit d'initiative, capacité d'analyse et de synthèse,

Réactivité importante eu égard aux besoins des usagers,

Sens du service public et de la qualité de service, maîtrise de soi en présence d'un événement soudain ou imprévu

Communication orale et écrite aisée, pédagogie Réserve, intégrité, loyauté dans l'exercice de sa fonction.

Capacité à assurer une veille de la réglementation dans le domaine de la sûreté et de la sécurité.

Application et suivi des missions, consignes et doléances confiées par la hiérarchie.

Rendre compte à sa hiérarchie des événements particuliers survenus